

L'Enseignement catholique défend le manuel de la Fondation Lejeune

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Culture de Vie](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Points non négociables](#), [Rôle des laïcs](#)

Date : 1 octobre 2016



Communiqué de **Pascal Balmand**, Secrétaire général de l'Enseignement catholique à propos du manuel de la Fondation Lejeune :

A la suite de la publication d'articles concernant la mise à disposition du « Manuel Bioéthique des jeunes » (édité par la Fondation Lejeune) dans un établissement privé de l'Académie de

Montpellier, le Secrétaire général de l'Enseignement catholique souhaite apporter les précisions suivantes :

Parce qu'ils entendent contribuer à la formation globale des jeunes qu'ils accueillent, les établissements catholiques ne sauraient occulter les diverses questions humaines susceptibles de se poser à chacun au cours de son existence. Ils veulent y travailler dans le respect de la liberté de toutes les consciences, à travers une éducation au discernement qui n'interdit pas, bien au contraire, la proposition de repères anthropologiques clairement formulés.

Il est donc parfaitement légitime que la parole portée par les responsables de ces établissements soit habitée par une vision chrétienne de la personne et de la société : le contraire s'avérerait pour le moins incohérent. Le respect de la vie en général et de toute personne en particulier constitue l'un des piliers de cette vision chrétienne : c'est très exactement pour les mêmes raisons que l'Eglise insiste pareillement, par exemple, sur le refus de la peine de mort, sur la nécessité de l'accueil des migrants, sur l'exigence de la solidarité – notamment à l'égard des exclus et des personnes en situation de grande fragilité, et sur le fait que l'interruption volontaire de grossesse constitue une atteinte à la vie.

Cette position va nécessairement de pair avec la prise en compte de chaque situation humaine spécifique, comme elle interdit toute forme de jugement à l'encontre de quelque personne que ce soit. C'est pourquoi le travail mené dans les établissements catholiques vise d'abord et avant tout, sur des questions graves et complexes, à initier une réflexion libre et responsable, nourrie par des apports rigoureux, élaborés de manière ajustée à la diversité des âges et accompagnés par un dialogue éducatif respectueux et serein.

A l'échelle nationale, le Secrétariat général de l'Enseignement catholique poursuit son activité de formation et d'information entamée depuis plusieurs années, notamment au sein du groupe de travail Education Affective, relationnelle et sexuelle qui a édité en avril 2010 un document intitulé : « l'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement ».

Aux différentes échelles locales, de nombreux diocèses ont construit ou construisent des ressources pédagogiques de grande qualité. Dans chaque établissement, c'est au Chef d'établissement que revient la responsabilité des modes de sensibilisation mis en oeuvre, en lien avec les membres de la communauté éducative, professionnels de l'éducation et de l'enseignement, acteurs de l'animation pastorale et représentants des parents. Ils réfléchissent ensemble au choix des outils, des intervenants, des parcours qui permettront aux élèves de former leur esprit critique, d'exercer leur discernement et de se déterminer en conscience et en liberté sur ces questions.

Que l'on interroge la tonalité d'ensemble ou certains passages précis de tel ou tel document – parmi bien d'autres – utilisé dans tel ou tel établissement – parmi bien d'autres - est une chose, qui relève à la fois de l'appréciation de chacun et d'une analyse éducative et pédagogique raisonnée. Que l'on s'étonne qu'une parole chrétienne soit proposée à tous au sein des établissements catholiques en est une autre, et cet étonnement même a de quoi surprendre. Tout en rappelant qu'il n'est nullement contraire à la loi Debré de susciter la

réflexion et de témoigner d'une réflexion chrétienne dans le cadre de ce que les textes en vigueur appellent la « vie scolaire », le Secrétariat général de l'Enseignement catholique invite donc chacun au calme et à la raison : l'éducation des jeunes d'une part, les questions de bio-éthique d'autre part, correspondent à des enjeux trop importants pour que nous ne cherchions pas d'abord et avant tout à les aborder dans le cadre d'un dialogue respectueux et pacifié.